



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

DESIGNATION DANS LES ORGANISMES
EXTERIEURS - LYCEES, COLLEGES ET
ECOLES - MODIFICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

SECRETARIAT GENERAL

**DESIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - LYCEES,
COLLEGES ET ECOLES - MODIFICATION**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu les articles L.421-1 à L.421-3 du code de l'éducation pour les lycées et les collèges, en application desquels le conseil d'administration comporte 1 ou 2 représentant(s) de la commune siège, selon l'effectif du CA de l'établissement ;

Vu le décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires et notamment son article 17 qui précise que le conseil d'école est composé du Maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le Conseil municipal ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 31 mars 2008, modifiée, désignant les délégués de la Ville de Niort dans les établissements scolaires ;

Considérant qu'il convient de remplacer Monsieur Pascal DUFORESTEL, premier Adjoint, et Monsieur Frédéric GIRAUD, qui a démissionné de son mandat de Conseiller municipal, qui avaient été désignés pour représenter la Ville de Niort dans les établissements scolaires suivants :

- Monsieur Pascal DUFORESTEL, au Conseil d'école Jean Macé.
- Monsieur Frédéric GIRAUD, au Conseil d'Administration du Lycée Jean Macé, au Conseil d'Administration du Collège Pierre et Marie Curie et au Conseil d'école Pierre de Coubertin ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner un représentant de la Ville de Niort :
 - . au Conseil de l'école publique de Jean Macé ;
 - . au Conseil de l'école publique Pierre de Coubertin ;
 - . au Conseil d'administration du collège Pierre et Marie Curie, en qualité de suppléant ;
 - . au Conseil d'administration du lycée Jean Macé, en qualité de titulaire.

Il a été procédé à ces désignations par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

- Monsieur Emmanuel GROLLEAU a été désigné au Conseil d'école publique de Jean Macé ;
- Monsieur Emmanuel GROLLEAU a été désigné au Conseil d'école de l'école publique Pierre de Coubertin ;
- Monsieur Emmanuel GROLLEAU a été désigné au Conseil d'administration du collège Pierre et Marie Curie, en qualité de suppléant ;
- Monsieur Emmanuel GROLLEAU a été désigné au Conseil d'administration du lycée Jean Macé, en qualité de titulaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD